

Maillard de Bois-Saint-Lys

Preuves pour les Écoles royales militaires (1777)

Procès-verbal des preuves de la noblesse de George-Joseph-Victor-Ferdinand Maillard de Bois-Saint-Lys, agréé par le roi pour être admis au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans les Écoles royales militaires.

Bretagne, 1777

Procès-verbal des preuves de la noblesse de George-Joseph-Victor-Ferdinand Maillard de Bois-Saint-Lys, agréé par le roi pour être admis au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans les Écoles royales militaires.

D'or à trois maillets de gueules posés deux et un.

I^{er} degré, produisant – George-Joseph-Victor-Ferdinand Maillard de Bois-Saint-Lys, 1766.

Extrait des registres des batêmes de la paroisse de Saint-Nicolas en la ville de Nancy, diocèse de Toul, portant que **George-Joseph-Victor-Ferdinand** fils légitime de messire George-Pierre Maillard, chevalier, seigneur du Bois-Saint-Lis, et de dame Marguerite-Hippolyte Noël, naquit le 13 d'avril 1766 et fut batisé le même jour. Parain messire Joseph-Hector Maillard de Bois Saint-Lis, officier au régiment de Languedoc Dragons, son oncle, et marraine dame Louise Boilé épouse de maître François Noël, avocat à la cour. Cet extrait signé de Vallée curé de Saint-Nicolas est légalisé.

II^e degré, père – George-Pierre Maillard de Bois-Saint-Lys, Marguerite-Hippolyte Noël sa femme, 1764.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Saint-Roch en la ville de Nancy, portant que messire **George-Pierre** de Maillard, chevalier, seigneur du Bois-Saint-Lys, ci-devant sous-lieutenant dans le corps des grenadiers de France, originaire de Clouët annexe de



■ Source : Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Français 32087, no 87.

■ Transcription : **Amaury de la Pinsonnais** en mars 2015.

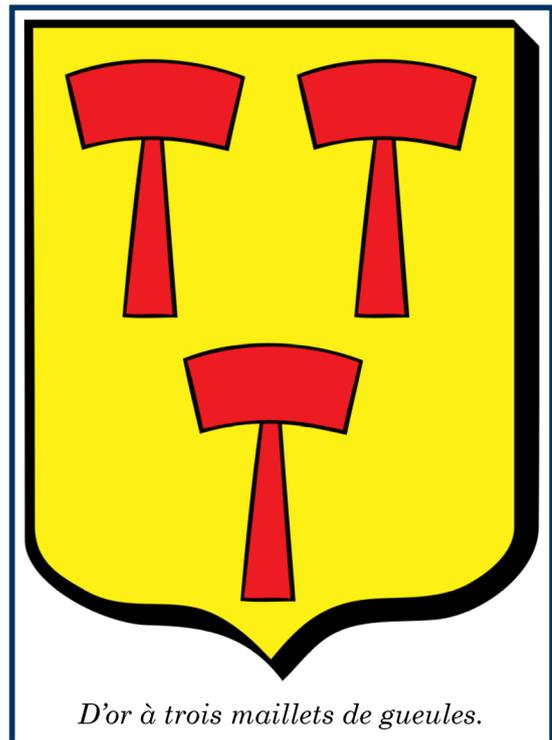
■ Publication : www.tudchentil.org, octobre 2020.

Carquefou au diocèse de Nantes, et domicilié depuis plus d'un an dans la dite paroisse de Saint-Roch, fils de défunt messire Joseph-Henry de Maillard, seigneur de Bois-Saint-Lys, ancien capitaine au régiment d'Orléans Infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Elizabeth-Catherine Guiheneuc de Vouvante d'une part, et demoiselle Marguerite-Catherine Noël fille mineure de « Monsieur » François Noël avocat en la cour souveraine de Lorraine et Barrois, ancien officier de l'hôtel de ville de Nancy, et de dame Louise Boillé, de la même paroisse de Saint Roch, d'autre part, reçurent la bénédiction nuptiale le 20 de mars 1764. Cet extrait signé Petitjean curé de Saint-Roch est légalisé.

Extrait des registres des batêmes de la paroisse de Carquefou, diocèse de Nantes en Bretagne, portant que George-Pierre fils d'écuyer Joseph Maillard, seigneur du Clouët, et de dame Catherine-Elizabeth de Guiheneuc son épouse naquit à Clouët le 14 de septembre 1738 et fut batisé le lendemain. Cet extrait signé Hery recteur de Carquefou est légalisé.

III^e degré, ayeul – Joseph (alias Joseph-Henry et Joseph-Briand) Maillard de Bois-Saint-Lys, Catherine-Elizabeth de Guiheneuc de Vouvante sa femme, 1731.

Extrait des registres de la paroisse de Saint-Léonard en la ville de Nantes, portant que messire **Joseph-Briand**¹ Maillard, écuyer, seigneur de Bois-Saint-Lys, de la paroisse de Carquefou et depuis sept ans de celle de Saint-Clément (en Bretagne), majeur, fils de feu messire George-Briand Maillard, écuyer, seigneur de Bois-Saint-Lys, et de dame Marie Fleuriot, d'une part, et demoiselle Catherine-Elizabeth **Guiheneux** fille majeure de feu messire Pierre-Joseph de Guiheneux, écuyer, seigneur de Peloille, et de dame Elizabeth Le Clerc, de la paroisse de Notre-Dame (en Bretagne) et depuis plusieurs années de la dite paroisse de Saint-Léonard, d'autre part, reçurent la bénédiction nuptiale le 16 d'avril 1731. Cet extrait signé Beugeard vicaire de Saint-Léonard est légalisé.



Extrait des registres des batêmes de la paroisse de Carquefou, évêché de Nantes, portant que Joseph, fils de noble homme George Maillard, sieur du Bois-Saint-Lis, et de noble dame Marie Fleuriot son épouse, naquit le 21 de juillet 1695 et fut batisé le lendemain. Cet extrait signé Emery de la Mastinais, vicaire de Carquefou, est légalisé.

1. Ici, un renvoi à une note de bas de page : Il a signé Joseph Maillard.

IV^e degré, bisayeul – George-Briand Maillard de Bois-Saint-Lys, Marie Fleuriot sa femme, 1684.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Saint-Pierre d'Ancenis, diocèse de Nantes, portant qu'écuyer **George-Briand** Maillard, seigneur de Bois-Saint-Lys, fils de défunt écuyer George Maillard seigneur du Bois-Saint-Lys, et de dame Françoise Gaborit, d'une part, et demoiselle Marie **Fleuriot** fille de défunt écuyer Nicolas Fleuriot, seigneur de Doblepié, et de dame Nicole Le Meignen sa veuve, d'autre part, reçurent la bénédiction nuptiale le 14 de février 1684 en présence de messire Antoine L'Évêque sieur de la Poinsonnière, avocat en la cour, curateur du dit marié. Cet extrait signé Guilbaud vicaire de Saint-Pierre d'Ancenis est légalisé.

Arrêt rendu à Rennes le 18 de mai 1669 par la Chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne, par lequel écuyer George-Briand Maillard, fils de feu George Maillard, écuyer, sieur du Bois-Saint-Lys, et de demoiselle Françoise Gaborit sa veuve, tutrice du dit George-Briand, est déclaré noble et issu d'ancienne extraction noble ; comme tel il lui est permis et à ses descendants en mariage légitime de prendre la qualité d'écuyer, et il est ordonné que son nom seroit employé au catalogue des nobles de la sénéchaussée de Nantes. Cet arrêt (où sont énoncés entre autres pièces l'extrait batistère du dit George-Briand du 28 de juin 1665 et le contrat de mariage du dit écuyer George Maillard sieur du Bois-Saint-Lie, accordé le 13 de juin 1661 avec la dite demoiselle Françoise Gaborit fille de noble homme Jean Gaborit sieur de Hautevoix, ancien sous-maire et procureur au siège présidial et prévôté de Nantes, et de défunte demoiselle Elizabeth Guesdon), est signé Malescot.

Extrait des registres des batêmes de la paroisse de Carquefou, diocèse de Nantes, portant que George-Briand fils d'écuyer George Maillard, sieur du Bois-Saint-Lys, et de demoiselle Françoise Gabori fut batisé le 28 de juin 1665. Cet extrait signé Hery recteur de Carquefou est légalisé.

Nous, Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France, et en cette qualité commissaire du roi pour certifier à Sa Majesté la noblesse des élèves des Écoles royales militaires, chevalier-grand-croix honoraire de l'ordre royal des saint Maurice et Lazare de Sardaigne,

Certifions au roi que **George-Joseph-Victor-Ferdinand Maillard de Bois-Saint-Lys** a la noblesse requise pour être admis au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans les Écoles royales militaires, ainsi qu'il est justifié par les actes énoncés et visés dans ce procès-verbal que nous avons dressé et signé à Paris le dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-dix-sept.

[Signé] d'Hozier de Sérigny